

Paris-danse : journal
hebdomadaire, artistique,
littéraire, sportif

. Paris-danse : journal hebdomadaire, artistique, littéraire, sportif.
1920-07-09.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

PARIS-DANSE

JOURNAL HEBDOMADAIRE PARAISSANT LE VENDREDI

Artistique - Littéraire - Sportif - Financier

ABONNEMENT

France et Colonies, un an 24 fr.
Etranger, un an 28 fr.

RÉDACTION & ADMINISTRATION

144, Rue Montmartre — PARIS (2^e)
TÉLÉPHONE: Gutenberg 01-69 — 01-71 — 02-80

PUBLICITÉ

S'ADRESSER AU BUREAU DU JOURNAL
Les manuscrits ne sont pas rendus

TAXONS! TAXONS!

Oui, mais on va tuer la poule aux œufs d'or et Paris y perdra sa gaieté

Notre Chambre... introuvable du moins en matière d'impôts, abat terriblement de mauvaise besogne si elle en abat parfois de bonne.

Paris-Danse n'est pas un journal politique et il n'entend pas se livrer à des polémiques, à des discussions, surtout en matières fiscales.

Paris-Danse reconnaît que notre grand argentier national, M. Marsal, est en présence de difficultés financières très grandes.

Paris-Danse sait que des impôts nouveaux sont nécessaires et il faut bien que chacun comprenne qu'il va falloir mettre la main à la poche avec le sourire ou du moins quelque chose qui s'en rapproche.

Mais enfin nous devons constater qu'en fait d'impôts, de taxes, on n'y va pas de « main morte » si j'ose ainsi m'exprimer.

Il pleut des taxes et en particulier sur le monde des théâtres, des music-halls, des cinémas, des dancings.

Personne n'est épargné.

Des protestations justifiées s'élèvent de partout, c'est un « tolle » général.

**

Aussi les directeurs de spectacles frappés lourdement par les nouvelles taxes que leur impose la loi du 25 juin 1920, se sont-ils réunis à l'Electric Palace, 5, boulevard des Italiens, sous la présidence de M. Alphonse Franck, président de la Confédération nationale des spectacles de France.

Sur les origines du différend, c'est ainsi que s'exprime M. Franck :

— L'Etat avait fait voter à son profit un impôt supplémentaire de 6 % sur la recette. Un instant, il voulut que cet impôt fût perçu non pas sur l'encaisse réelle mais sur le prix fort des places : il en résultait qu'un billet de faveur de 3 francs était taxé comme fauteuil de 10 francs auquel il donnait droit. L'Etat eut la sagesse de renoncer à cette prétention exagérée.

« Mais l'Assistance publique, sans tenir compte de ce précédent, obtint que son droit de 10 % serait désormais perçu non seulement sur le prix fort des billets, mais encore sur les 6 o/o pris par l'Etat ! Que resterait-il à l'Etat ? Bien peu de chose ! Que resterait-il aux directeurs ? Absolument rien !

« La plupart d'entre nous ont refusé de se soumettre à ces prescriptions insensées. L'Assistance publique les a fait prévenir, par le préfet de police, que, « s'ils persistaient dans leur refus, leurs établissements seraient fermés ».

« L'opinion publique saura juger comme il convient une procédure si contraire aux termes du code : un commerçant qui refuse de payer l'impôt est poursuivi, mais sa maison n'est pas fermée arbitrairement. Je ne crois pas que les entreprises théâtrales soient hors de la loi commune.

« L'administration de M. Mesureur nous a fait observer que les théâtres subventionnés se sont soumis à ces exigences. Nous pouvons répondre qu'ils ne l'ont fait que sous conditions et qu'ils ont reçu l'assurance que les sommes perçues en leur faveur seraient

rendues si les législateurs modifient le funeste article 96 de la loi du 25 juin.

« Nous qui ne sommes pas subventionnés, nous ne craignons pas de faire acte d'indépendance. Mais nous agissons sagement et solidairement : examiner la situation, tel est le but de notre réunion. »

L'ordre du jour suivant fut voté en fin de réunion :

Les directeurs d'établissements de spectacles — théâtres, cinémas, music-halls, cafés-concerts — réunis le 5 juillet, sous la présidence de M. Alphonse Franck, président de la Confédération nationale des spectacles de France, en présence des menaces de fermeture de l'Assistance publique, décident de maintenir leur attitude première, déclarent être prêts, sous

Concours de la plus belle Danseuse de Paris



(Photo : Kivalitzky)
Mme BARAFALDY'S N° 15
Professeur de danses mondaines

toutes protestations et réserves, à déposer les sommes contestées soit à la Caisse des dépôts et consignations, soit entre les mains d'un séquestre nommé par M. le président du tribunal civil ou désigné d'accord avec l'administration intéressée, tous les directeurs affirmant leur entière solidarité à cet effet.

**

Le mécontentement, je l'ai dit plus haut, reste cependant général et déjà de nombreux directeurs parlent de lock-out.

Qui aura raison dans ce conflit dont Paris est la première victime à une époque où les étrangers accourent en foule dans tous les établissements de plaisir ; théâtres, music-halls, concerts, dancings ?

Paris fut assez éprouvé au cours de la guerre : il y garda une dignité qui fit l'admiration du monde entier.

Voici la Paix venue et on veut l'empêcher de redevenir la Capitale du Monde.

En voulant trop atteindre, on n'atteindra rien du tout et on sèmera la détresse dans tous ces milieux d'artistes qui à des titres divers gravitent autour des théâtres, des cinémas, des dancings, des grands restaurants et cafés à la mode.

Est-ce au moment où le Coq Gaulois cocori-

cote en relevant la crête qu'il faut tuer la poule aux œufs d'or ?

Je ne le crois pas.

Et pour ma part je déplore la situation dans laquelle se trouve le très aimable directeur de l'Assistance publique, M. Mesureur, obligé de faire respecter des textes de loi qui vont contre les intérêts des pauvres dont il a la charge de faire respecter les droits.

Tout s'arrangera, je veux l'espérer, et le conflit des théâtres s'apaisera prochainement pour la satisfaction de tous en général et de *Paris-Danse* en particulier.

Car *Paris-Danse* s'intéresse sinon à la politique, du moins à tout ce qui touche à l'art, à la danse surtout, qui comme je l'ai déjà dit et ne me lasserai jamais de le répéter est un art, un sport et un sport particulièrement à la portée des grands et des petits, des riches et des pauvres

Jean de MARCIGNY.

« PARIS-DANSE OFFICE »

Le succès sans cesse grandissant de *Paris-Danse* nous oblige à donner une étendue beaucoup plus grande à nos services.

Aujourd'hui, nous sommes en mesure d'annoncer à nos lecteurs la création du « *Paris-Danse Office* », qui s'occupera exclusivement du placement des artistes, danseurs, danseuses, musiciens, etc., en un mot de tous les travailleurs de la danse, aussi bien au théâtre, au music-hall qu'au dancing ou dans les salons privés.

« PARIS-DANSE OFFICE » sera l'intermédiaire précieux pour les Directeurs qui cherchent des artistes de premier ordre, ainsi que pour ces derniers en quête d'un bon engagement.

Les présidents de Sociétés ou d'Organisations diverses, les particuliers, trouveront à « *Paris-Danse Office* » un service parfait qui leur règlera aux meilleures conditions les soirées dansantes ou théâtrales, avec ou sans intermèdes, qu'ils désireraient organiser.

« *Paris-Danse Office* » possède dès maintenant des correspondants spéciaux à Bruxelles, Buenos-Aires, Londres, Milan, New-York.

La direction de cet important service a été confiée à M. MORIC, l'impresario bien connu dans le monde des directeurs et des artistes, c'est dire que « *Paris-Danse Office* » est appelé à un très grand succès.

Dans notre prochain numéro, nous donnerons des détails plus complets sur le fonctionnement de ce nouveau service. Mais d'ores et déjà, nous engageons vivement MM. les Directeurs à s'adresser à « *Paris-Danse Office* » pour le recrutement des artistes dont ils ont besoin et nous demandons à tous les travailleurs de la danse de se faire inscrire au bureau de « *Paris-Danse Office* ».

PARIS-DANSE.

Rubrique Technique

Etude sur le "FOX-TROT"
par le Professeur Peters

(Suite et fin)

PAS BALANCES

Le cavalier porte le pied gauche à gauche sur le premier temps de la mesure et sur le deuxième temps place le pied droit contre le gauche sans le poser à terre, puis il porte le pied droit à droite sur le troisième temps et sur le quatrième, place le pied gauche contre le droit sans le poser à terre.

Il recommence la même série de mouvements pour chacune des mesures suivantes.

La dame exécute les mouvements correspondants en partant du pied droit à droite.

PAS CHASSES

ou balancés doubles

Le pas chassé comprend un glissé de côté suivi d'un balancé.

PAS CHASSE A GAUCHE

Porter le pied gauche à gauche sur le premier temps de la mesure, réunir le pied droit au gauche sur le deuxième temps, porter à nouveau le pied gauche à gauche sur le troisième temps et sur le quatrième placer le pied droit contre le gauche sans le poser à terre.

Recommencer les mêmes mouvements en partant du pied droit à droite.

PAS CHASSE A DROITE

Porter le pied droit à droite sur le premier temps de la mesure, réunir le pied gauche au droit sur le deuxième temps, porter à nouveau le pied droit à droite sur le troisième temps, et sur le quatrième placer le pied gauche contre le droit sans le poser à terre.

Recommencer encore du pied gauche à gauche.

Lorsque le cavalier fait le chassé à gauche, la dame le fait à droite, et réciproquement.

PIVOTS

Les pivots se placent en général de la façon suivante dans le pas de Jazz en tournant à droite : le cavalier pivote une première fois sur le dernier mouvement d'un pas de Jazz du pied droit et portant le pied gauche en arrière il pivote une seconde fois. Il reprend ensuite le Jazz en tournant à droite en partant du pied droit à droite.

La dame pivote une première fois sur le dernier mouvement d'un pas de Jazz du pied gauche et portant le pied droit en avant elle pivote une seconde fois. Elle reprend ensuite le Jazz en tournant à droite en partant du pied gauche à gauche.

On généralise ce pas en faisant un nombre plus grand de pivots, mais leur difficulté d'exécution en restreint forcément le nombre, et il est bon de commencer par faire deux pivots et de continuer par un nombre supérieur lorsqu'on est sûr de soi.

Pour obtenir un bon résultat, on doit veiller à bien garder la jambe gauche derrière soi dans l'exécution du pivot sur le pied droit et réciproquement à bien garder la jambe droite devant soi dans l'exécution du pivot sur le pied gauche afin d'assurer la totalité du mouvement tournant.

Voici terminée l'étude des pas classiques du Fox-Trot actuel à ceux-ci s'ajoutent des fantaisies qui s'adressent plutôt aux professionnels qu'aux amateurs, aussi n'avons-nous pas à les examiner pour le moment.

Dans le prochain numéro, nous passerons à l'étude du Tango.

A. PETERS.



"PARIS-DANSE" se tient à la disposition des Directeurs des salles de danse, professeurs, Sociétés, etc., pour organiser à leurs soirées, des concours de danse. Il se rendra en outre dans les différents Etablissements de province qui lui en feront la demande pour y organiser des bals, soirées ou concours.

Au sujet du Championnat de Danse de tous les Mondes

Notre confrère *Bonsoir* écrit sous le titre : « Les Danseurs trop connus » un long article dont nous lui demandons l'autorisation de reproduire les passages suivants :

Nous allons, paraît-il, avoir un champion de fox-trott. Le besoin s'en faisait sentir. Je n'ai certes point l'intention de désobliger le confrère qui entreprit cette apothéose du bastringue. Il n'a que trop, de censeurs, et pour cette entreprise et pour un autre beaucoup plus blâmable qui la précéda.

Il ne faut d'ailleurs point faire grise mine au plaisir des autres, et parce qu'on a soi-même un trop gros ventre, les genoux rétifs ou des cors aux pieds, cela ne signifie point que les jeux de Terpsichore doivent être abolis. La danse est, comme les courses, un puissant moyen de gouvernement.

Donc, nous allons avoir un champion de « danses modernes ». Il porte un nom vaguement colombien. Et lorsqu'on parcourt la liste de ses rivaux, on constate que les chorégraphes dont les pieds en cadence et les derrières convulsifs furent soumis au jugement de M. André de Fouquières, forment la plus remarquable clientèle levantine, espagnole, sud-américaine, valaque, monténégrine et épicoque que l'on ait jamais vue s'ébattre sous le poirier parisien.

Je veux bien croire et je suis même bien sûr que MM. Casimiro Afm, Vicente Escudero et Costa Georgiades sont de parfaits gentlemen. Je pense en outre qu'ils aiment beaucoup mieux la France que leurs tropicales patries. Cela ne m'empêche pas de souhaiter qu'ils y retournent par les plus prochains bateaux, eux les premiers, et ensuite les quelques milliers de fox-trotters dont ils sont les parangons. Car s'il est vrai que notre pays a besoin de bras, il est encore vrai qu'il ne réclame pas de jambes.

Les denrées manquent. Elles manqueront demain bien davantage. Le naïf enthousiasme d'un public à qui l'on veut faire croire que l'abondance peut naître d'une panique commerciale sera bientôt suivi d'une cruelle déception. Nous devons craindre un hiver cruel, plus cruel que tous ceux qui ont précédé. Et les hivers qui suivront seront encore plus cruels, si nous nous obstinons à attirer dans une ville surpeuplée et — faute de transports — mal ravitaillée tous les oisifs, tous les badauds, tous les parasites et tous les aventuriers de l'univers.

Nous devons combattre — si nous voulons vivre — tout ce qui se propose d'attirer chez nous ces inutiles et coûteux marchands d'entrechats, ainsi que tout ce qui leur ressemble.

Qu'on verse donc à ces vainqueurs basanés le montant de leur prix et qu'on les reconduise poliment aux embarcadères. Ils s'en iront danser leurs danses nègres au son des caïebasses et des banjos, sous le sombre azur du ciel argentin, ou bien ils iront reprendre leur place dans les cités balkaniques où l'on porte des vestes à grelots et des moustaches de palikares.

Si nous ne sommes pas d'accord avec notre excellent confrère en ce qui concerne la danse, car nous considérons cette dernière comme un sport hygiénique et un passe-temps à la portée de toutes les bourses, aussi intelligent que tel spectacle ou cinéma, nous applaudissons néanmoins à sa critique et d'accord avec lui nous disons :

« Les Parisiens, voire même tous les Français, n'ont pas besoin de tous ces... danseurs bariolés pour leur apprendre l'art de la danse. Ils l'ont prouvé dans un autre championnat, beaucoup moins bruyant il est vrai, où n'était admis que des Français. »

Bravo ! Bonsoir !

Ne déchirez pas PARIS-DANSE, communiquez-le, après l'avoir lu, à vos amis qui pourront s'y abonner par la suite.

PAPOTAGES

Nous lisons dans *l'Intran* :

« La scène se passe dans un « cabaret mondain » à deux pas de l'Opéra. On y peut, en prenant le champagne, entendre le « patron », un compositeur également apprécié comme chanteur, et des artistes de talent. La clientèle est surtout composée d'Anglo-Saxons, d'Orientaux et de quelques Parisiens.

« L'autre soir deux personnages au teint bronzé, à la noble démarche prôtaient une attention soutenue à ces chansons fugitives qui ne durent que quelques secondes seulement.

— C'est le shah de Perse qui est là, avec son confident, affirma-t-on au maître de céans.

— Je les avais reconnus acquiesça-t-il.

Et après s'être prodigué pendant toute la soirée, fiévreusement, il s'approcha du shah superbe.

— Majesté, avez-vous passé une bonne soirée ?

— Excellente, mon ami, avoua l'illustre client. Excellente... Donnez-moi donc quelques-uns de vos succès. Je les ferai jouer aux théâtres du X-Palace, où je dirige le jazz-band !

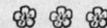
« Car le « patron » ignorait que le shah de Perse est retourné dans ses Etats depuis deux mois ! »

Décidément *Fysher* (car c'est du cabaret *Fysher* qu'il s'agit) n'a pas de chance. Après l'histoire de l'engagement de la célèbre artiste Germaine Fabiani, le voilà qui prend un chef d'orchestre pour le shah de Perse.

Et avec ça, Majesté ???

Ce doit être une habitude pour *Fysher* de prendre des vessies pour des lanternes, oh ! pardon ! je veux dire de faire passer ses clients ou clientes pour des gens de la plus haute noblesse ; c'est ainsi que, l'autre soir encore, il aurait baptisé une dame qui se trouvait dans son cabaret : *Princesse* ; après enquête, ce n'était que la tenancière bien connue d'une maison où l'on passe, mais où l'on ne reste pas !

Le public est décidément des plus mêlé dans ce cabaret.



Un orchestre d'un nouveau genre.

Les mirlitons remplacent le jazz-band.

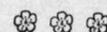
Vendredi dernier un incident original eut lieu au Pré-Catelan. Le directeur de cet Etablissement, suivant l'exemple de ses confrères de Montmartre, avait supprimé son orchestre pour protester contre les nouvelles taxes que le fisc vient d'octroyer à tous les Etablissements qui possèdent un orchestre.

Cela ne faisait pas du tout l'affaire des dineurs, qui réclamaient de la musique. Pour les calmer, on eut l'idée de leur distribuer des mirlitons.

Ce fut une folle explosion de joie, un orchestre s'improvisa et des fox-trot nasillards entraînèrent bientôt les couples à la danse. Les joueurs de mirliton se relayaient, le mirliton solo abandonnait son instrument pour danser et était remplacé aussitôt, bien ou mal. Les dames ont, elles aussi, voulu être de l'orchestre.

Va-t-on imposer les orchestres de mirlitons ?

Nous posons la question à Qui de Droit.



Au dîner du Droit d'Auteur des Artistes, M. Willette était très entouré.

Soudain, nous disent *Aux Ecoutes*, une jeune et jolie femme vint s'asseoir auprès de lui. Willette se tourna vers elle, et, la voyant, un papier tendu, avec un crayon, lui dit, sur un ton de reproche :

— Ah ! C'était pour ça ?...

Cependant, galant, il dessina un chat au fond d'une soucoupe, et en fit cadeau à la jeune femme, qui était Mlle Augusta de Bourgade.

Le bruit se répandit que Willette avait fait un chat à l'intention de cette jeune artiste, et l'on vit soudain M. François Flameng s'approcher, et demander à Mlle de Bourgade, sur un ton indéfinissable :

— Il paraît, mademoiselle, que vous avez un fort joli chat. Voulez-vous me le montrer ?... — Et Mlle de Bourgade montra... sa soucoupe.

CRI-CRI.

Avis aux Artistes :

Le Rayon de Fards pour Ville et Théâtre le plus grand et le mieux assorti se trouve à

LA PARFUMERIE des GALERIES ST-MARTIN 11 et 13, Boul. St-Martin, PARIS UNIQUE EN SON GENRE

Les potins des dancings et... d'ailleurs

Nous rappelons à nos lectrices et lecteurs que nous recevrons toujours avec plaisir les « *Raconteurs* » qu'ils nous feront parvenir, soit par lettre, soit par téléphone. Ces correspondants bénévoles pourront garder l'anonymat, mais dans ce cas ils doivent nous donner assez de détails pour que nous puissions contrôler nous-mêmes les « *potins* » qu'ils nous communiquent, ceci afin de ne passer que des « *on-dit* » absolument vrais.

Nous tenons à remercier nos lecteurs qui nous ont déjà fait parvenir les « *potins* » déjà parus.

On raconte que la toute gracieuse *Cl...*, qui concourait dernièrement avec succès dans un championnat de danse, fait des infidélités à son courtant gentil « *partner* ». On ajoute qu'elle a fait la conquête du *vicomte de X...* Que va dire la *princesse M...*?

On dit que la délicieuse *Jane Marnac* se trouvait dernièrement dans un salon, quand un danseur du nom de *Camille* y fit son entrée; aussitôt la célèbre artiste se leva et prit congé. A ceux qui lui demandaient la cause de son brusque départ, elle répondit : « Je n'aime pas frôler les écailles ». Le plus charmant de l'histoire, c'est qu'elle est racontée par *Camille* lui-même.

Il paraît que, ces jours derniers, la célèbre et exquise artiste *La Pagenita* alla au *café Américain* pour un emploi de danseuse. Elle se vit offrir royalement 15 francs par jour. Comme elle faisait remarquer qu'il lui était impossible de vivre avec de pareils appointements, on lui répondit : « Vous aurez 15 francs, plus les pourboires et... le reste. Nous serions heureux de savoir si le premier étage de l'Américain est une salle de danse ou bien c.e. ».

On dit que l'endroit le meilleur pour passer une bonne soirée est le *Caveau Léon*, 4, impasse Marie-Blanche, au coin de la rue Constance et de la rue Lepic.

On y chante, on y danse, on s'y amuse toute la nuit

Il paraît que le meilleur orchestre de Paris se trouve au *Zelli's-Club*, 17, rue Caumartin, et on ajoute que la salle est une des plus coquettes et des mieux aérées; c'est une des raisons pour lesquelles tous les jours une foule nombreuse et élégante s'y donne rendez-vous.

Il paraît que *Mary R...* se paie de luxueuses autos, ainsi que de gentilles demi-mondaines, et ceci sous un titre nobiliaire.

On raconte que, malgré la suppression momentanée de la musique, le célèbre restaurant *Savini*, 52, rue Lafayette, est toujours complet. Cela se comprend d'autant plus facilement que tout le monde sait que les gourmets les plus difficiles sont toujours satisfaits au restaurant *Savini*. Un conseil : retenez votre table. Tél. : Bergère 48-41.

On raconte que le célèbre danseur *R...*, qui lança jadis le tango, fait de très bonnes soirées dans un nos restaurants mondains. Est-ce pour

cela qu'il délaisse certaines de ses jeunes et déjà anciennes petites amies?

Il paraît que la gentille *Jasmine*, qui a obtenu un grand prix d'honneur dans un championnat de comédie dansante pour tous les mondes, obtient un non moins grand succès dans un music-hall des boulevards. Nous doutons que cela soit le résultat de la dansante comédie, à moins que ces bruits de succès soient eux-mêmes une comédie sans danse.

Une bonne langue me dit à l'oreille que la fameuse comédie de tous les mondes de la danse, qui se disputa aux Champs-Élysées, n'avait d'autre but qu'un lancement. Alors tout s'explique, et espérons que le bateau ainsi lancé ne sombrera pas.

Il paraît que le célèbre auteur *Arthus*, fatigué de faire des chansons et attiré par l'art de Terpsichore, vient de prendre la décision d'entrer dans la danse. On ajoute qu'il débutterait bientôt avec la charmante *Pagenita* dans une danse nouvelle appelée à révolutionner le monde de la danse. Qui l'aurait cru, à son âge? Mais, nous dit-on, on aime à tous les âges! Est-ce vrai, *Arthus*? LE NOCTAMBULE

INTERVIEW



— On dit que vous gagnez beaucoup d'argent, docteur ?
— C'est exact, mes clients me font vivre.
— Leur rendez-vous la pareille ?

RECTIFICATIONS

Rendons à César...

... et à nos lauréats ce qui est à eux.

Une erreur s'est glissée dans notre dernier numéro. Nous avons dit en effet dans le compte rendu du championnat que le premier prix de Tango avait été remporté par M. Hartman et Mlle Simone Decker.

C'est bien M. Maurice et Mlle Claudine qui ont remporté ce premier prix.

M. Hartman et Mlle Simone Decker ont eu le second.

Egalement pour le concours de Boston il faut lire pour le second prix Mlle Lexa au lieu de Lesca.

APRÈS LE CHAMPIONNAT

Paris-Danse rappelle aux lauréats de son championnat de Danse, que les médailles et les plaquettes qui leur sont attribuées sont entre les mains des graveurs.

Dès que les inscriptions seront terminées, tous seront avisés.

Un peu de patience et chacun sera pleinement satisfait.

LES THEATRES

Y A DE LA FEMME!

Une revue légère, fine, spirituelle, interprétée par des artistes de choix

Parmi tant de revues dont les music-halls parisiens, grands et petits, offrent le spectacle aux Parisiens, il en est une qui, au « *Zénith* », l'excellent concert-music-hall de la rue Malte-Brun, que dirige avec un rare bonheur Mme Boisgirard, obtient, à juste titre, un succès considérable.

C'est un régal pour les amateurs de revues que d'assister à celle, présentée par le sympathique impresario Moric, et qui est due au talent de MM. Louis Despax et Robert Trémois. Une musique délicate, agréable, entraînant, l'accompagne. Elle est due au célèbre maestro Labusquière, et est exécutée avec brio par un orchestre parfait dirigé par M. Roberty.

Tout d'ailleurs est à louer dans cette revue, décor, costumes, mise en scène.

Les artistes, et c'est par eux que *Paris Danse* finira ce compte rendu, se sont tous dépensés avec talent.

Tous sans exception sont à citer, Meses Daisy Montho, Marcelle Garat, Graviella, d'autres encore qui nous excuseront de ne pas les nommer.

Parmi les artistes hommes, mentionnons MM. Charley, Deriane, Livert.

Une grosse part de nos éloges s'adresse en particulier à Mlle Zette Carlia.

Dans toutes les scènes, les tableaux où paraît la charmante divette, elle se révèle comme une de nos futures étoiles et certes nous la verrons prochainement figurer parmi les artistes en vedette de nos grandes scènes parisiennes.

Comédienne experte, diseuse agréable, c'est avec un talent souple et une habileté consommée qu'elle a interprété les différents rôles qu'elle remplit dans *Y a de la femme!*

Il faut aller la voir et l'applaudir dans sa scène du Château de la Loufoquerie, dans le sketch *Je ribouldingue avec Oscar*, et surtout dans la scène de la *Morgue*, où elle fait preuve d'un talent incomparable.

Notons aussi la parfaite danseuse Graziella et regrettons en passant que M. Marvil ne soit pas mieux en possession de son rôle et ne possède pas un meilleur timbre de voix.

Y a de la Femme, jouée au « *Zénith* » et au « *Casino Saint-Martin* », sera prochainement donnée en spectacle au « *Casino Montparnasse* », où elle aura sans aucun doute le même succès. P. M.

Information

L'Exposition de l'œuvre de Debucourt, organisée par la Société pour l'étude de la gravure française, obtient au Pavillon de Marsan le plus vif succès; nous rappelons que la date de la fermeture en a été fixée au dimanche 11 juillet.

Porte-Saint-Martin

La première représentation de *Huguette au volant*, comédie en 4 actes de MM. Pierre Weber et Jules Chancel, est définitivement fixée au mardi 13 juillet. — Répétition générale la veille lundi en soirée.

"Paris-Danse" et la Bourse

BANQUE DE L'ALGERIE

On a distribué, à la Chambre, un rapport favorable de la Commission des finances sur le projet autorisant la Banque d'Algérie à prendre des participations dans le capital des banques d'émission établies dans les colonies et protectorats français de l'Afrique du Nord; elle sera représentée dans leurs conseils.

CANAL DE SUEZ

A partir du 1^{er} octobre prochain, le droit de transit sera diminué de 25 centimes par tonne et ramené à 8 fr. 25 pour les navires chargés et à 5 fr. 75 pour les navires sur lest.

ORIENTAL CARPET

La Société se trouvant dans l'obligation de rechercher des ressources nouvelles, on prête au conseil l'intention de ne distribuer que sous forme d'actions gratuites les bénéfices des exercices 1914-1919. On parle de la distribution d'une action nouvelle de 5 livres pour 5 actions anciennes, ce qui représenterait en nominal une répartition de 1 livre par action.

Les Etablissements où l'on danse

ABBAYE DE THELEME, place Pigalle (9^e).
 ACACIAS, jardin restaur., 47, rue des Acacias (17^e).
 APOLLO, 20, rue de Clichy (9^e).
 BAL TABARIN, 36, rue Victor-Massé (9^e).
 BEETHOWEN DANCING, 9, avenue Montespan (16^e).
 CABARET ROYAL, 42, boulevard de Clichy (18^e).
 CAFE AMERICAIN, 4, boulevard des Capucines (9^e).
 CAMIL'S BAR, 75, rue Pigalle (9^e).
 CERCLE LYR. ET DANS., 93, av. de Neuilly (Neuilly).
 CINA, 50 ter, rue Pierre-Charron (8^e).
 CLARIDGE HOTEL, avenue des Champs-Élysées (8^e).
 COLISEUM, 65, rue Rochechouart (9^e).
 FOLIES-BERGERE, 32, rue Richer (9^e).
 RESTAURANT DE VERSAILLES, 3, pl. de Rennes (6^e).
 GIPSY'S BAR, 20, rue Cujas (5^e).
 HENRY DANCING, 5, rue de Beaujolais (1^{er}).
 LA FERIA, 16 bis, rue Fontaine (9^e).
 LAJEUNIE, rue Victor-Massé (9^e).
 LA PERLE, rue Pigalle (9^e).
 LE CAPITOL, 78, rue Notre-Dame-de-Lorette (9^e).
 LE COLYSEE, avenue des Champs-Élysées (8^e).
 LE GRELOT, place Blanche (9^e).
 LE MONICO, 66, rue Pigalle (9^e).
 LE RAT MORT, 7, place Pigalle (9^e).
 LE ROYAL, 62, rue Pigalle (9^e).
 LE SAVOY, 73, rue Pigalle (9^e).
 LES 4-Z'ARTS, 62, boulevard de Clichy (18^e).
 LE TAMBOURIN, 125, rue Montmartre (2^e).
 LILY'S BAR, 75, rue Pigalle (9^e).
 L'IMPERIAL, rue Pigalle (9^e).
 LUNA-PARCK, rond-point de la Porte Maillot.
 MAC-MAHON, avenue Mac-Mahon (17^e).
 MADELEIN'S, 26, rûe Boissy-d'Anglas (8^e).
 MAGIC-CITY, 168, rue de l'Université (7^e).
 MOULIN DE LA CHANSON, 43, boul. de Clichy (9^e).
 MUGLIN DE LA GALETTE, 77, rue Lepic (18^e).
 MORGAN'S DANCING, 46 ter, rue Saint-Didier (16^e).
 MARIIGNY, avenue des Champs-Élysées (8^e).
 MURRAY'S CLUB, 26, rue de Penthièvre (8^e).
 NOUVEAU-CIRQUE, 217, rue Saint-Honoré (1^{er}).
 NELLY'S BAR, 22, rue Fontaine (9^e).
 OLYMPIA, 8, rue Caumartin (9^e).
 PAGES, 26, rue Fontaine (9^e).
 PALAIS DE GLACE, Champs-Élysées (8^e).
 PALAIS POMPEIEN, 47, boulevard Raspail (7^e).
 PETITE ABBAYE, 6, rue de Puteaux (17^e).
 PIGALL'S BAR, 77, rue Pigalle (9^e).
 AU RALLYE, LES 40, 4, rue Caumartin (9^e).
 RESTAURANT LANGER, Champs-Élysées (8^e).
 POUSSIN BLEU, 4, rue Daunou (2^e).
 RICHELIEU-PALACE, 104, rue Richelieu (2^e).
 ST-DIDIER DANCING PALACE, 52, rue St-Didier (16^e).
 SAVOY DANCING, 25, rue Caumartin (9^e).
 SALLE WAGRAM, avenue Wagram, 39 bis (17^e).
 TH. DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 13, av. Montaigne (8^e).
 THES DU GRAND VATEL, 275, rue St-Honoré (8^e).
 THEATRE DE PARIS, 15, rue Blanche (9^e).
 WASHINGTON PALACE, 14, rue Magellan (8^e).
 ZELLIS'CLUB, 17, rue Caumartin (9^e).

PETITES ANNONCES

(4 francs la ligne ou sa hauteur).

PARIS-DANSE se réserve le droit de modifier ou de refuser tout texte ayant un caractère équivoque.

On demande à louer jolie salle pour cours et leçons de danse. Faire offre à Paris-Danse.

A céder : 1^o Cours de Danse, 50.000 francs comptant. Loyer 800 francs, 70 mètres carrés. Bail jusqu'à 1935. — 2^o Une autre salle même immeuble. Loyer 1.440 francs, 70 mètres carrés. Bail jusqu'à 1932. Prix à débattre pour la seconde salle. Pour ces deux salles bail à la volonté du preneur. S'adresser à P. A. F., Paris-Danse.

Quelques succès de chez Marchetti



Mcarco, célèbre tango-habanera, par J.-L. Steck.
 La valse du baiser, par Rodige.
 Marionnette's, fox-trot, par E. Gareri.
 Chu Chin Chow, fox-trot, par E. Gareri.
 As you like it, fox-trot, par M. Léarsi.
 Bébé, tango, par J. Sentis.
 Señor Marqués, tango, par J. Sentis.
 Marquisette, valse sérénade, par J. Sentis.
 Idilio (schottisch-madrileno), par J. Sentis.
 Tentacion (tango), par J. Sentis.
 Arcas (paso-double), par J. Sentis.
 La Novillada (paso double), par J. Grant.
 Maréchal Dancing, fox-trot, par J. Arney.
 Luque Walk, one step, par L. Duque.
 Le tango de la dame en noir, par J. Arney.
 Boughty, one step, par Lao Silesu.
 Innamorata, boston, par F.-D. Marchetti.
 Passion, hésitation, par F.-D. Marchetti.
 Et tous les tangos très argentins que vous entendez à l'Appollo, au The Mistinguette, chez Statz et chez Munchin
 Care y cruz, par C.-Q. Filipotto.
 Rescaciolo, par C.-Q. Filipotto.
 El Garron, par C.-P. Ferrer.
 Paparito, par C.-P. Ferrer.
 La Rajada, par C.-P. Ferrer.

L'agréable, chez MARCHETTI, c'est que l'on exécute au piano tous les morceaux que l'on désire entendre, et l'on peut ainsi, mieux que partout ailleurs, se rendre compte exactement de ce que l'on achète.

GUIDE DES PROFESSEURS

ALEXANDRINE (Mme Vve), rue Henri-Monnier, 21 (9^e).
 ALLIOT (Robert), 52, rue Pierre-Charron (8^e).
 ARDAILLON, rue de Petrograd, 30 (8^e).
 AUDEMARS, 10, rue de l'Abbé-Halluin, Arras.
 BARAFALDY'S, 44, rue d'Orsel (18^e).
 BARADUC LABARTA, rue de Ponthieu, 35 bis (8^e).
 BEAUVAIS-WAGUE (Mlle), rue Capron, 35 (18^e).
 BERNARD ANGELO (les profes.), salle des Etats-Unis, 56 bis, avenue Malakoff et 4, rue Demours (17^e).
 BELLANGER, rue d'Alésia, 83 (14^e).
 BIBEARD (a. l.), faubourg Saint-Denis, 105 (10^e).
 BIGIARELLI (M. et Mme), rue Fromentin, 6 (9^e).
 BOTTALLO, rue de la Sorbonne, 18 (5^e).
 BROS, 60, boulevard de Clichy (18^e).
 BURNOD (Mlle), 8, rue du Colonel-Renard (17^e).
 CHARLES (D.), 36, rue Saint-Sulpice (6^e).
 CLEMENDOT, rue Brochant, 39 (17^e).
 CONSERVATOIRE RENEE MAUBEL, 4, 6, 8 et 10, rue de l'Orient (18^e arr.), Métro Blanche.
 COSCHEL (Mlle), rue des Martyrs, 8 (9^e).
 DAYMES PAPINELLO (Mme), faub. St-Denis, 102 (14^e).
 DESMARD (M. et Mme), 29, avenue Daubigny (17^e).
 BACK (Ernest), 3, place du Port. Courbevoie.
 DE SORIA (Vve A.), cité du Retiro, 6 (8^e).
 DUPONT, rue de Rennes, 167 (6^e).
 FOUARD, rue Claude-Bernard, 90 (5^e).
 FRENEAU, rue du Pas-de-la-Mule, 3 (3^e).
 GARDON NOEL, passage Geoffroy-Didelot, 5 (17^e).
 GEORGES (Frères), boulevard Saint-Germain, 232 (6^e).
 GEORGIADIS (Mlle), 3, rue Angélique-Vérien, Neuilly.
 HARRY JACK, 7, square Alboni (16^e).
 HOLZER, passage de Clichy, 2 (17^e).
 HUEERT (Mme), 12, galerie de la Madeleine (9^e).
 JOIY (Charles), rue d'Angoulême, 47 (11^e).
 LABROUSSE, rue Turbigo, 60 (3^e).
 LAFFITTE, 9, rue Villedo (1^{er}).
 LAVAL, 31, rue de Chartres, Neuilly.
 LEFGORT, boulevard Saint-Denis, 2 (2^e).
 LEGUY, rue Rochechouart, 56 (9^e).
 LELEU, rue Caulaincourt, 59 (18^e).
 LESCURD (Mme), 9, rue de la Pompe (16^e).
 LOIRET, 11, rue Beaulieu, Angoulême.
 LUIZ (André), rue de Mauberge, 65 (9^e).
 LYNDIA, rue Henri-Monnier, 13 bis (9^e).
 MAGNIANT, Georges, 35, rue Pastourelle (2^e).
 MALATZOFF (Frères), rue Poncelet, 19 (17^e).
 MAZOYER, rue de Turenne, 62 (3^e).
 MESNARD, boulevard Voltaire, 94 (11^e).
 MICHIN (Mme), avenue d'Iéna, 92 (16^e).
 MOISON (E.), villa Moderne, 3 (14^e).
 MOLINA (Albert), 18, rue Roquepine (8^e).
 MONTEL, 40, rue Lauriston (16^e).
 MOUVET, 34, rue Vignon (9^e).
 MOUPEAUX (E.), Avallon (Yonne).
 NABET (Mme), rue Vital, 35 (16^e).
 NEWMAN, rue Saulnier, 6 (9^e).
 OHMANN, rue d'Armenonville, 22, Neuilly.
 PASCAUD (Vve A.), 58-60, rue Saint-Antoine (4^e).
 PETIT (A.), 279, rue des Pyrénées (20^e).
 PHILIPS-BOUCHET (Mme), 53, rue de Villiers, Neuilly.
 PIAU, 93 bis, rue d'Alésia (14^e).
 PIEDVAUX, 5, rue du Général-Chanzy, Roubaix.
 RAYMOND (Paul), rue Demours, 98 (17^e).
 RENJEAN (MM.), 32, r. du Renard (4^e), le dim. mat.
 ROBERT, 55, rue de Lisbonne (8^e).
 SANDRINI (Pierre), 64, rue du Rocher (9^e).
 SCHVALM (Mme), 18 bis, rue Guérin, Charenton.
 SEURAT, 49, rue de Ménilmontant (20^e).
 STILB, rue Chaptal, 5 (9^e).
 VAN GOTHEM (Mlle), rue Nouvelle, 11 (9^e).

CORSETS sur MESURE

Spécialité de Ceintures
 pour la Danse et les Sports

Germaine

210 bis, rue de la Convention (Paris-15^e)
 Nord-Sud : Convention

HENRY DANCING

5, rue de Beaujolais — Téléph. : Gut. 51-36

(Caveau historique du Palais-Royal) — en face le restaurant Vétour

THES DANSANTS : tous les jours de 4 à 7 heures

SOIREEES DANSANTES : tous les jours de 8 h. 30 à 12 h. 30

Leçons particulières par le célèbre professeur Mlle Lola d'Attry

American Bar — Consommations de premier choix

Métro : Bourse — Palais-Royal

LES SOCIÉTÉS DANSANTES

Amicale de la Jeunesse Parisienne, 14, r. Charenton (12^e).
 Eclat de Rire, 121, boulevard Sébastopol (2^e).
 L'Américaine, 127, rue de Clignancourt (18^e).
 Les Danseurs Parisiens, 16, rue Beaurepaire (10^e).
 La Mascotte, 17, boulevard de Belleville (19^e).
 L'Oriental, 31, rue Ramey (18^e).
 La Valseuse, 55, rue Louis-Blanc (10^e).
 Sporting-Dance, Café de la Galeté, 1, rue Papin (3^e).
 Union de la Jeunesse, 18, rue Grammont (2^e).

COURS de DANSE A.-F. BIGEARD

A. PETER'S, Succ^r

Paris, 105, faubourg Saint-Denis, 105, Paris
 près des gares du Nord et de l'Est

TOUTES COMMUNICATIONS

Cours tous les soirs

Leçons particulières toute la journée

Danses classiques, danses nouvelles

Méthode facile

COURS RECOMMANDE AUX FAMILLES

PRIX TRÈS MODÉRÉS